RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CAMPUS
FRANCE

À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE

Campus France vous guide dans vos premiers pas en France et vous fait **découvrir Avignon, votre nouveau lieu de vie.**

BIENVENUE À AVIGNON

L'ARRIVÉE À AVIGNON /

◆ L'accueil à l'Université d'Avignon

Pour mieux vous accueillir, l'Université d'Avignon a mis en place différentes formes d'accompagnement :
- un guichet unique en début d'année à la Maison de l'International (aide administrative à la recherche de logement, à la constitution des dossiers de demande de titres de séjour, informations pratiques) ;
- des cours de soutien linguistique (FLE 18h par semestre) ;
- un programme d'accueil en septembre et en janvier-février, avant le début des cours.
Adresse : Maison de l'International, Campus Hannah Arendt, Service des Relations Internationales, 74 rue Louis Pasteur, 84000 Avignon.
Accueil : horaires renforcés du 2 septembre au 15 octobre 2024, du lundi au vendredi de 9h à 17h30, puis guichet unique à l'année du lundi au jeudi (8h30-12h30 et 13h30-16h30).
Contact : mdi@univ-avignon.fr
ou 04 90 29 89 / 04 90 16 25 81.

Pour en savoir plus :
- consultez les **pages dédiées aux étudiants internationaux** (site de l'Université bilingue français/anglais) : www.univ-avignon.fr > International.
- téléchargez le **Guide pratique** pour les étudiants internationaux : www.univ-avignon.fr > International.

◆ L'accueil des doctorants et chercheurs

À l'Université d'Avignon, les chercheurs et les doctorants étrangers sont accueillis au Point de contact local Euraxess qui offre un service personnalisé.
Adresse et contact : Point de Contact Local Euraxess, Maison de la Recherche, Université d'Avignon, 04 90 16 25 73.
Site : www.univ-avignon.fr > International > Chercheurs étrangers.

◆ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain à Avignon !
Plusieurs services existent pour vous aider :
- pour les étudiants hors échanges, le programme ***Parrainage international.*** Écrire à : parrainage-international@univ-avignon.fr pour être mis en relation avec un étudiant français du même domaine d'études que le vôtre.
- pour tous, contacter l'association **RISE** via Facebook : https://m.facebook.com/RISE-Reunion-of-International-Students-Explorations-115548716951671/

◆ L'accueil dans les autres établissements

Si vous êtes inscrits dans un autre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les différents établissements d'enseignement supérieur :** https://www.campusfrance.org > Etudiants > Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

◆ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr
- doctorants, chercheurs : http://www.euraxess.fr/fr

Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.

LE LOGEMENT À AVIGNON /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation…

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

Vous pouvez consulter :

• **le guide pratique** pour les étudiants internationaux et le guide général des étudiants de l'Université d'Avignon : https://univ-avignon.fr/campus/guide-des-etudiants/

• **les pages logement du CRIJ** (Centre Régional d'Information Jeunesse) de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) : https://www.infojeunes-paca.fr/se-loger/trouver-son-logement/

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

• **L'Auberge de jeunesse Bagatelle** (chambres et dortoirs).

Adresse : 25 allée Antoine Pinay, 84000 Avignon.
Contact : 04 90 86 30 39.
Site :
https://www.campingbagatelle.com/auberge-avignon/

• **La Résidence Le Clos du jardin neuf** (logement d'urgence dans un réseau de Foyers de jeunes travailleurs).
Adresse : 6 avenue de Bonaventure, 84000 Avignon.
Contact : 04 86 19 41 00.
Site : https://apiprovence.org/

• **Pour d'autres types de résidences temporaires, consultez le Guide d'accueil de l'Université d'Avignon ou utilisez le moteur de recherche du site de l'Office de Tourisme d'Avignon :**
https://avignon-tourisme.com > Séjourner > Se loger.

◆ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires) **d'Aix-Marseille Avignon.**
Adresse : Université d'Avignon, 74 rue Louis Pasteur, 84000 Avignon.
Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de13h30 à 16h.
Contact : 04 90 80 65 20.
Site : http://www.crous-aix-marseille.fr/

• **Les plateformes de logements privés**

Des offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont disponibles à Avignon. Consultez par exemple les **sites spécialisés :**
- https://www.adele.org
- https://www.immojeune.com
- https://www.location-etudiant.fr
- https://housinganywhere.com

• Il existe aussi **un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers :** https://www.lokaviz.fr/

• **La colocation :** consultez *La carte des colocs,* un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : https://www.lacartedescolocs.fr/

• **D'autres solutions sur le site de Campus France :** www.campusfrance.org > S'organiser > Logement.

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits :
32 30 ou www.caf.fr

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.
Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

À l'Université d'Avignon, a été mis en place le Relais Handicap, un service d'accompagnement adapté pour les étudiants en situation de handicap : http://univ-avignon.fr > Organisation > Services Centraux > Relais Handicap.

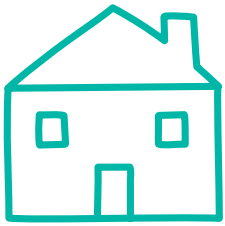

LES DÉPLACEMENTS À AVIGNON

De Paris intramuros ou directement des aéroports, pour se rendre à Avignon, le plus simple est de prendre le train (3 heures en TGV) : https://www.oui.sncf

De la gare TGV, pour se rendre à l'Université, prendre la navette pour le centre ville.

En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun du réseau **Bus Plus,** le service qui gère les déplacements dans le Grand Avignon : http://www.tcra.fr/

Pour des trajets dans la région, utilisez les trains régionaux de la Région PACA : https://www.ter.sncf.com/sud-provence-alpes-cote-d-azur
Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : https://fr.ouibus.com/ ou https://www.flixbus.fr/

Pour le co-voiturage, consultez par exemple les sites collaboratifs
- site national : https://www.blablacar.fr/
- site régional : http://www.covoiturageavignonvaucluse.fr/

Pour être plus autonome, louez un vélo grâce à **Vélopop',** le dispositif de vélos en libre-service du Grand Avignon : https://www.velopop.fr/

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !

Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.

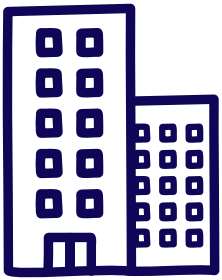

LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquittement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.
- Se connecter sur : https://cvec.etudiant.gouv.fr/
- Plus d'informations et cas particuliers sur : https://www.campusfrance.org > S'organiser > CVEC.

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Etrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant vote arrivée : https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : https://www.campusfrance.org/fr/des-tutos-pour-aider-les-etudiants-internationaux-dans-leurs-demarches

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110

LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans**

une des agences bancaires qui sont implantées à Avignon.

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : https://www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires (droit au compte).

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire**.

Connectez-vous au site https://etudiant-etranger.ameli.fr pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :
https://www.campusfrance.org > S'organiser > Santé.

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas de l'Université d'Avignon qui dispose d'un Service de Santé étudiante (SSE) :
http://univ-avignon.fr > Campus > Services de santé.
Adresse : Campus Hannah Arendt, site Sainte Marthe, bâtiment Nord, rez-de-chaussée, bureaux 0E35 et 0E36, 84000 Avignon.
Accueil : du lundi au vendredi, de 8h à 16h.
Contact : 04 90 16 25 72 ou medecine-preventive@univ-avignon.fr

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.
La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.
Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.
Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.
Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir !
Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :
- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Etrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année :
https://ecolesdete.campusfrance.org/#/main
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaire d'appoint.**

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, plusieurs adresses :

• **Le CRIJ de Provence Alpes Côte d'Azur publie le guide Trouver un job** et propose des petites annonces pour trouver un stage, un job ou un emploi :
- https://www.infojeunesse-paca.fr/nos-services/orientation-information/jobs-emploi/
- https://www.infojeunesse-paca.fr/ > Nos petites annonces.

• **Le site Jobaviz du CROUS** vous permet de trouver un job étudiant compatible avec vos études : https://www.jobaviz.fr/

LES SORTIES À AVIGNON /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre établissement, vous pouvez avoir accès aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.
À l'Université d'Avignon, le service **Sport Campus Avignon** propose une cinquantaine d'activités sportives et de plein air : http://univ-avignon.fr > Campus > Sport.

À Avignon, vous pouvez aussi trouver un sport parmi les nombreuses activités présentées par la Ville qui a été labellisée pour la qualité de l'offre sportive sur son territoire : http://www.avignon.fr > Ma Ville > Sport.

PARTICIPER

Participez à des évènements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus, renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

À l'Université d'Avignon, des associations étudiantes animent le campus, dont **ESN Avignon** qui organise soirées, sorties et tandems linguistiques pour les étudiants internationaux de l'Université : http://univ-avignon.fr > Campus > Vie de Campus (associations étudiantes).

La Ville d'Avignon accompagne les étudiants étrangers pour leur faciliter le séjour, grâce notamment à son **Espace Info-Jeunes.**
Adresse et contact : 102 rue Carreterie, 84 000 Avignon, 04 90 14 04 05.

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

En dehors du **Festival d'Avignon,** l'une des plus importantes manifestations estivales et internationales du spectacle vivant contemporain, la ville d'Avignon propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps : http://www.avignon.fr > Ma Ville > Culture et tourisme.

À l'Université d'Avignon, la **Maison de la culture et de la vie de campus** anime la vie culturelle par l'organisation de nombreuses pratiques et manifestations artistiques : http://univ-avignon.fr > Campus > Culture.

Pour se distraire ou se cultiver à Avignon, on trouve :
- 4 cinémas, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont 1 cinéma d'Art et d'Essai, l'Utopia (avec 2 salles).
- 5 grands musées, dont un établissement à caractère scientifique, le Musée Requien, l'un des Muséums d'histoire naturelle les plus importants en région : http://www.museum-requien.org/
Les 5 musées municipaux d'Avignon sont gratuits pour tous les publics : http://www.avignon.fr > Ma ville > Culture et tourisme.
- une centaine de salles de spectacle (la plupart ouvertes uniquement pendant le Festival), dont le fameux Palais des Papes, monument classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, qui accueille une programmation culturelle tout au long de l'année : http://www.palais-des-papes.com/fr
- une vingtaine de librairies, dont La Mémoire du monde, une librairie généraliste installée à Avignon depuis 1974.
- un réseau municipal de 6 bibliothèques et 1 bibliobus (bibliothèque itinérante) : https://bibliotheques.avignon.fr

À Avignon, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter **l'un des grands quotidiens régionaux du Vaucluse, La Provence,** disponible en kiosque ou sur internet :
https://www.laprovence.com
Vous pouvez aussi voir l'agenda du site de l'Office de Tourisme : https://avignon-tourisme.com/lagenda/

LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

De nombreux sites d'art et d'histoire d'Avignon sont inscrits au patrimoine mondial par l'Unesco.

• Le Palais des Papes, forteresse et palais, constructions gothiques du Moyen-Age, résidence des Papes au XIVe siècle.

• Le Pont Saint-Bénézet, le fameux « Pont d'Avignon » qui se chante dans une comptine pour enfant très célèbre en France.

• Les remparts, murailles anciennes de 4 km de long qui ceinturent la vieille ville.

• Le Petit Palais, qui abrite aujourd'hui un musée d'œuvres italiennes du XIII au XVIe siècle.

• Le musée Calvet, avec ses collections anciennes et modernes.

• La collection Lambert, l'art contemporain dans d'anciens hôtels particuliers du XVIII[e] siècle.

• La place de l'Horloge, avec l'Hôtel de Ville et l'opéra, place centrale d'Avignon.

• La rue de la République, grande artère commerçante.

• La Place Crillon, une place provençale très agréable sous les platanes.

• Le jardin du Rocher des Doms, un grand jardin public avec une belle vue sur le Rhône et les monuments de la ville.

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de Tourisme : https://avignon-tourisme.com

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

JANVIER

• Cheval passion, salon dédié au cheval et aux sports équestres avec de nombreuses activités pour les jeunes.

FÉVRIER

• Les Hivernales d'Avignon, festival de danse contemporaine.

MARS

• Rencontres cinématographiques du Sud, six jours de programmation originale pour tous les amoureux de cinéma.

AVRIL

• **Journée des arts et de la culture** à l'Université d'Avignon.

MAI

• **Le gala de l'Orchidée,** musiques actuelles sur le campus de l'Université d'Avignon.

• **Pint of Science,** une initiative européenne de découverte de la recherche dans des lieux atypiques.

• La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement les musées et autres lieux de culture.

JUIN

• Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).

• Fête du vélo, une occasion différente d'aller à la rencontre du patrimoine de la ville.

JUILLET

• Festival d'Avignon, la grande manifestation internationale de spectacle vivant, au Palais des Papes et partout dans la ville (festival In et Off). En dehors du Festival d'été, le théâtre à Avignon se joue toute l'année (Fest'hiver en février notamment).

AOÛT

• Vibrations, spectacle son et lumière dans la Cour d'honneur du Palais des Papes.

SEPTEMBRE

• **Ouverture de la saison culturelle de l'Université d'Avignon : un Opus au Campus,** en partenariat avec l'Orchestre régional Avignon-Provence et l'association étudiante Premières Loges (entrée libre et gratuite).

• **Journée d'accueil des étudiants internationaux, le 2 septembre 2024 à 10h, dans les jardins de l'Université d'Avignon (site centre-ville).**

• Les Journées européennes du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

OCTOBRE

• **Nuit des étudiants du monde,** animations et soirée festive.

• **La Fête de la science,** dans les laboratoires de l'Université.

• **Campus Sonore,** la créativité sous toutes ses formes grâce à l'Opéra du Grand Avignon qui propose une soirée en entrée libre dédiée aux talents de la communauté universitaire.

Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*

LES CHOSES À SAVOIR

AVIGNON,
CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE, l'un des 6 départements de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA)

GRAND AVIGNON
200 000 habitants

AVIGNON
95 000 habitants

RÉGION PACA,
6e RÉGION D'ACCUEIL des étudiants étrangers en France (plus de 23 000 étudiants internationaux)

1303 : le pape Boniface VIII fonde une université à Avignon, juste après celle de Rome et un siècle avant celle d'Aix-en-Provence

1984 : renaissance de l'Université d'Avignon

Université d'Avignon :
7 500 étudiants dont 13% d'étudiants internationaux de 96 nationalités différentes, 16 laboratoires de recherche, 2 Ecoles doctorales, 35% de doctorants de nationalité étrangère

AVIGNON, CLASSÉE PARMI LES 44 VILLES ÉTUDIANTES FRANÇAISES OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER (palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/provence-alpes-cote-d-azur-466

CAMPUS FRANCE – DÉLÉGATION RÉGIONALE PACA
6 allée Turcat Méry, 13008 Marseille (Métro ligne 2, station Périer)
Accueil du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h - 04 91 29 97 00

CAMPUS FRANCE
28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org

Photos : DR - Photo de couverture : ©saiko3p, AdobeStock - AOÛT 2024.